

• Notre processus de recrutement

Phase d'analyse

- Analyse de l'organisation et de la fonction.
- Mise au point du profil avec définition des critères clés relatifs aux acquis.

Recherche de candidats

- Ciblage des supports de presse et des sites Web les mieux adaptés.
- Ciblage des candidats potentiels sur le marché.

Gestion et tri des candidatures

- Traitement des appels de candidats.
- Tri des CV sur la base des critères objectifs définis avec le client.
- Présentation d'une sélection de CV.

Pré-qualification téléphonique

- Validation des éléments tels que salaire, statut, lieu et conditions de travail...
- Première évaluation de l'adéquation de l'expérience.
- Recueil des réactions du candidat à la première présentation du poste.

Évaluation approfondie à partir d'un entretien de recherche de faits et d'un test de personnalité (SOSIE)

- Évaluation de l'adéquation entre les compétences développées par le candidat, les aptitudes de celui-ci et les compétences, les aptitudes requises pour le poste.
- Évaluation de la motivation du candidat.
- Prise de références après avoir reçu l'accord du candidat.

Présentation des candidats finalistes

- La présentation des candidats finalistes s'accompagne de la remise d'un dossier écrit sur chaque candidat recommandé.

Suivi d'intégration

- Destiné à s'assurer de la bonne intégration et du développement du candidat au sein de l'équipe et de l'entreprise, ce suivi s'effectue dans les premiers mois auprès du candidat et de sa hiérarchie.

• Conditions financières

Nous consulter.

Rémunération au succès, en conséquence, l'acompte initial de 50 % du montant est versé à la présentation du premier CV correspondant aux critères de base définis avec l'entreprise et le solde de facturation à la signature du contrat avec le nouveau collaborateur.



Annick Aimé Conseil

29, place de la Cour souveraine 76160 Saint Martin du Vivier • 10, rue Feutrier 75018 Paris
Tél./Fax 02 32 10 64 28 • Mobile 06 74 09 20 93 • contact@annickaimeconseil.fr